



HAL
open science

Les enjeux de la traduction : traduire les penseurs politiques florentins de l'époque des guerres d'Italie

Jean-Louis Fournel, Jean-Claude Zancarini

► To cite this version:

Jean-Louis Fournel, Jean-Claude Zancarini. Les enjeux de la traduction : traduire les penseurs politiques florentins de l'époque des guerres d'Italie. Actes de la Recherche en Sciences Sociales, 2002, 145, pp.84- 94. halshs-00419115

HAL Id: halshs-00419115

<https://shs.hal.science/halshs-00419115>

Submitted on 7 Nov 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jean-Louis FURNEL

Jean-Claude ZANCARINI

Les enjeux de la traduction

Traduire les penseurs politiques florentins de l'époque des guerres d'Italie

La " qualité des temps "

Cette réflexion part d'une pratique de traducteurs qui nous a amenés à procurer des éditions françaises commentées de Savonarole, de Francesco Guicciardini et de Machiavel¹. Associer ces noms et ces œuvres, c'est désigner un moment et un lieu. Le moment, c'est celui des guerres d'Italie. Il s'agit d'une coupure fondamentale dont le sens n'échappe pas aux contemporains : tout a été bouleversé par l'arrivée des troupes françaises en Italie en 1494. L'état de guerre est une donnée permanente que résume une formule employée par Machiavel dans une lettre envoyée à Francesco Guicciardini "toujours, d'aussi loin que je me souviens, ou bien on a fait la guerre ou bien on en a parlé" ; la guerre entraîne une *mutazione* ou une *variazione delle cose* — une variation, un bouleversement des choses : rien n'est plus comme avant. Dès 1508, Guichardin résume en une phrase le sens qu'a pris la "descente de Charles VIII" : "Ainsi était entrée en Italie une flamme, une peste qui non seulement changea [*mutó*] les États, mais aussi les façons de les gouverner et les façons de faire la guerre."² Trente ans plus tard, en rédigeant son *Histoire d'Italie* qu'il fait débiter précisément en 1494, "année qui ouvrit la porte à d'innombrables et horribles calamités", il développe cette formule, la précise mais n'en change pas le sens : c'est bien une période nouvelle qui a commencé en 1494. Lorsque Charles VIII entra à Asti le 9 septembre 1494, il apporta avec lui en Italie "les menaces d'innombrables calamités, d'accidents très horribles, et la variation de presque toute chose [*variazione di quasi tutte le cose*]. Avec son passage, en effet, commencèrent non seulement les mutations d'États, subversions de royaumes, ravages de contrée, ruine de villes, massacres fort cruels, mais aussi nouvelles habitudes, nouvelles mœurs, nouvelles et sanglantes façons de guerroyer, maladies inconnues jusqu'à ce jour ; et les instruments du repos et de la concorde italiens furent à tel point désordonnés que [...] d'autres nations étrangères, d'autres armées barbares eurent tout loisir de la fouler aux pieds impitoyablement et de la dévaster."³

Le lieu c'est Florence, avec sa tradition républicaine, son attachement à la *libertà*, terme signifiant à la fois l'indépendance de la cité et la forme républicaine de son gouvernement — et ce malgré les soixante années de gouvernement médicéen qui, de 1434 à 1494, tendait vers le principat. La conjoncture qu'ouvre l'état de guerre amène la mise en place d'une forme politique nouvelle, le grand conseil. La réflexion des républicains florentins part de l'analyse de cette conjoncture nouvelle : analyse pratique, pragmatique. On connaît la formule de

¹ GUICHARDIN [Francesco GUICCIARDINI], *Avertissements politiques [Ricordi]*, Paris, Editions du Cerf, 175 p., 1988 ; SAVONAROLE, *Sermons, Ecrits politiques et pièces du procès*, Paris, Editions du Seuil, 318 p., 1993 ; Francesco GUICCIARDINI, *Histoire d'Italie*, Paris, Laffont, coll. "Bouquins", 2 vol., LX+890 et 938 p., 1996 ; Francesco GUICCIARDINI, *Ecrits politiques, (Discorso di Logrogno et Dialogo del Reggimento di Firenze)*, Paris, PUF, 354 p., 1997 ; MACHIAVEL, *De Principatibus. Le Prince*, PUF, 640 p., 2000.

² Francesco Guicciardini, *Storie fiorentine* [1508-1509], in Id. *Ricordi. Storie fiorentine*, E. Scarano [ed.], TEA, 1991, p. 185.

³ Francesco Guicciardini, *Storia d'Italia*, I, VI, éd. fr. cit., vol. I, p. 40.

Machiavel – *andare drieto alla verità effettuale della cosa* ("suivre la vérité effective de la chose"⁴); Guichardin indique pour sa part qu'il faut considérer *la natura delle cose in verità* ("la nature des choses en vérité"⁵) et qu'il ne faut pas se laisser aveugler par la "splendeur des mots" mais considérer la "substance des choses". Il s'agit pour l'un comme pour l'autre d'appliquer cette forme réaliste d'analyse à une situation concrète : "la qualité des temps", "la condition des temps". On rencontre d'ailleurs des formulations semblables, au tout début de la période historique considérée, dans les sermons sur Aggée de Savonarole prononcés en décembre 1494, au moment même où le débat porte sur la réforme du gouvernement de Florence après la fuite de Pierre de Médicis : il faut, dit Savonarole, tenir compte des *mutationi e diversità de' tempi* et, en fonction de ces changements et diversités, ne pas hésiter à changer les lois et les formes de la vie en commun⁶.

C'est dans cette conjoncture que prennent sens les textes que nous avons traduits et notre approche vise donc à la fois à les mettre en situation et en relation les uns aux autres : les sermons et écrits de Savonarole rappelaient le début du processus de bouleversement subi par Florence et la mise en place de cette "forme" inédite ("mai più vista") de gouvernement que fut la République du grand conseil ; l'*Histoire d'Italie* était précisément la tentative la plus achevée pour dire ce qu'avaient été "le horrible guerre d'Italia", pour penser le moment historique ouvert par la venue de Charles VIII et de ses troupes en 1494, pour comprendre les raisons d'un échec historique dont le sac de Rome est en quelque sorte le paradigme. Les réflexions sur la façon de régir Florence (le *Dialogo del reggimento di Firenze* de Francesco Guicciardini) ou sur les principats (le *De Principatibus* de Machiavel) pouvaient dès lors être menées en liaison avec ces autres textes, par le tissage nécessaire entre des réflexions théoriques et une situation politique concrète, entre les "désirs" des hommes et la "raison des choses", la dure contrainte des rapports de force⁷.

L'invention nécessaire d'une langue nouvelle de la politique

Dans la république florentine, comme dans toutes les communes italiennes, la parole politique est une composante essentielle de la vie sociale et de l'organisation de la cité. La vie politique est rythmée par les discours - oraux ou écrits - des citoyens adressés à leurs semblables, qu'ils relèvent de la célébration ou du conseil, de la protestation ou de l'éloge, de la conversation ou de l'enseignement. Ainsi, les deux épouvantails de la tradition politique communale - la tyrannie et la "licence", c'est-à-dire l'anarchie - ont à voir avec la corruption de cette rhétorique citadine : le tyran confisque ou fait taire la parole commune tandis que la licence populaire ignore ou brouille le discours des potentiels gouvernants. Dès lors, la parole persuasive, entre pairs, est non seulement une pratique quotidienne mais aussi le fondement du fonctionnement légitime des institutions. C'était déjà le cas dans la vieille république guelfe des siècles précédents, mais, depuis 1494 et la fin de soixante ans de régime médicéen, on assiste à Florence à une recrudescence - parfois désordonnée - de la parole républicaine, privée ou publique, orale ou écrite, sous forme d'avis, de discours, de sermons, de mémoires, de chroniques, de traités et de livres de

⁴ Machiavel, *Le Prince*, xv, 3, éd. fr. cit., p. 137.

⁵ Francesco Guicciardini, *Dialogo del reggimento di Firenze*, éd. fr. cit., p. 298.

⁶ Girolamo Savonarola, *Prediche sopra Aggeo, con il Trattato circa il reggimento e governo della città di Firenze*, L. Firpo [éd.], Rome, Belardetti, 1965, sermon xv, p. 249 et sermon xvi du 17 ou du 18 décembre, p. 263.

⁷ Sur l'élaboration de cette pensée politique florentine inédite, voir J.-L. Fournel et J.-C. Zancarini, *La politique de l'expérience : Savonarole, Guicciardini et le républicanisme florentin*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2002. Sur la question de la nouvelle langue de la politique, évoquée ci-après, nous préparons un ouvrage intitulé *La nascita di una nuova lingua della politica*, qui devrait être publié en 2003 à Naples, auprès de la maison d'édition Liguori.

raison. Les débats tournent pour la plupart autour de deux axes : d'une part, la tentative, grâce à la prudence et aux savants calculs des marchands, de rendre compte des temps nouveaux, cet "état de guerre" qui semble échapper aux cadres explicatifs traditionnels des deux rationalités dominantes à Florence, l'humaniste et la mercantile ; d'autre part, les interrogations sur la nécessaire réforme du gouvernement pour mieux répondre aux impératifs de la crise et aux faiblesses endémiques d'un groupe dirigeant usé.

Or la langue à laquelle les citoyens florentins peuvent avoir recours dans ces circonstances agitées ne va pas complètement de soi. Certes, la langue vulgaire toscane avait gagné ses lettres de noblesse depuis le XIV^e siècle mais cela concernait avant tout la narration (nouvelles ou historiographie) et la poésie : la plupart des discours de vérité, surtout par écrit - que les propos soit philosophique, religieux ou civique -, devaient pour l'essentiel se dire en latin⁸. C'était le cas depuis le temps des écoles bolonaises où, à travers les *artes dictaminis* et les *artes dictandi*, se formaient les juristes des XIII^e et XIV^e siècles appelés à devenir les producteurs d'une légitimation des pouvoirs locaux et impériaux ou les fonctionnaires et administrateurs des républiques communales - chanceliers, juges, notaires et podestats. Mais ce fut encore plus vrai lorsque le latin cicéronien fut restauré par le travail acharné des lettrés humanistes - parmi lesquels, de Salutati à Scala, les chanceliers de la république florentine furent loin d'être des figures négligeables - en s'imposant ainsi comme rhétoriquement mieux réglé et historiquement plus approprié puisqu'il était la langue même d'une Rome antique présentée comme modèle. Il est vrai que, tout au long du XV^e siècle, on constate aussi une indiscutable diffusion de la langue vulgaire, parfois mêlée au latin, dans la prédication populaire et dans les usages des chancelleries mais celle-ci reste somme toute empirique, fort peu réglementée et rarement interrogée de façon problématique ou revendiquée explicitement⁹.

A Florence, au tournant des XV^e et XVI^e siècles, la parole politique dominante, dans la pratique mais aussi dans les écrits, se dit presque exclusivement dans la langue vulgaire. Déjà sous l'autorité de Laurent le Magnifique, s'était affirmée une volonté de conférer une nouvelle dignité et une primauté indiscutable à la langue toscane, dans la lignée de ce qu'affirmait Dante dans son *Convivio*¹⁰. Toutefois, la langue vulgaire qui s'impose après 1494 n'est pas la langue de Laurent ou du Politien et le choix de cette langue n'a pas été théorisé ou pensé : il s'est affirmé depuis l'irruption quasi quotidienne sur la scène citadine de la voix apocalyptique de Savonarole. Avec la découverte que la parole est une arme efficace et qu'en priver le prédicateur c'est pour bonne part rogner son influence et son pouvoir, avec les incessantes réunions de citoyens rassemblés pour les multiples consultations liées à l'état d'urgence et à ce régime d'assemblée, avec le foisonnement des débats sur le futur des institutions, avec la conscience des menaces qui pèsent constamment sur la cité, s'est imposée une langue immédiate : elle doit

⁸ Les efforts d'un Leon Battista Alberti pour donner droit de cité à une prose scientifique en langue vulgaire ne furent pas couronnés de succès. Voir, sur cette question de la langue vulgaire, outre les multiples travaux de Carlo Dionisotti et de Mario Pozzi, les études sur la langue de Machiavel de Fredi Chiapelli (*Studi sulla lingua del Machiavelli*, Florence, Le Monnier, 1952, et *Nuovi studi sul linguaggio del Machiavelli*, Florence, Le Monnier, 1969) et, comme synthèse en français, avec une bibliographie essentielle, Jean-Louis Fournel, "La guerre, l'amour et les mots. Rhétorique et langue vulgaire en Italie au XV^e siècle", in *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)*, Marc Fumaroli [dir.], Paris, PUF, 1999, p. 313-340.

⁹ Voir, à ce propos, Maurizio Vitale, *La lingua volgare della cancelleria visconteo-sforzesca nel Quattrocento*, Varese-Milano, 1953, et "La lingua volgare della cancelleria sforzesca nell'età di Lodovico il Moro", in *La veneranda favella*, Naples, Morano, 1988, p. 167-239, ainsi que Vittorio Coletti, *Parole dal pulpito. Chiesa e movimenti religiosi tra latino e volgare nell'Italia del Medioevo e del Rinascimento*, Case Monferrato, Marietti, 1983 (trad. franç., *L'éloquence de la chaire*, Paris, Le Cerf, 1987).

appartenir à un patrimoine commun et parler à tous les citoyens avec des mots compris de tous, allant droit au but, sans cérémonies ni artifices. Dans la préface à son *Traité sur la façon de régir et de gouverner la cité de Florence*, Savonarole déclare ainsi explicitement qu'à la demande expresse de ses partisans, il choisit d'écrire en langue vulgaire ce texte politique fondamental - qui *a posteriori* fait figure de testament, quatre mois avant son arrestation et sa condamnation au bûcher - pour gagner du temps (on retrouve ce sentiment d'urgence lié à la guerre) et pour s'adresser à tous les citoyens.

Les mots qu'un Machiavel ou un Guicciardini ont à leur disposition ont une double origine puisqu'ils sont l'héritage, d'une part, du vocabulaire quotidien et technique des marchands et, de l'autre, des calques de la terminologie latine – notamment juridique – ou vulgaire des offices et charges publiques ou des traités et harangues des chancelleries. Tout en pouvant revendiquer - cas unique en Italie - sa propre tradition classique, cette langue est donc tout ensemble partiellement nouvelle, hétérogène, mal réglementée mais aussi vive, quotidienne, insouciante de ses faiblesses et ancrée dans la réalité. Dans ces conditions, les mots ont d'abord le poids que leur confère l'importance du sujet traité mais aussi la fragilité que leur donnent la relative "jeunesse" de l'instrument adopté et les mutations de situations que l'ancien lexique a parfois du mal à traduire. De plus, la langue politique est frappée directement par la crise des deux paradigmes qui structurent la culture florentine : le paradigme universel de la romanité et le paradigme local de la tradition communale qui ne suffisent plus pour apporter des réponses aux défis de ces temps "étranges" - pour reprendre un adjectif de Guicciardini - bouleversés par la guerre.

La question de la langue que nos auteurs emploient et celle de la façon dont ils l'emploient est donc centrale pour notre approche ; les termes utilisés sont en effet à interpréter en fonction de la qualité des temps et des enjeux que les acteurs politiques déterminent, ce qui signifie que leur sens peut être différent de celui qu'ils eurent antérieurement ou qu'ils prendront par la suite ; la façon dont ces termes sont utilisés avec une certaine syntaxe, avec des modes d'argumentation particulier, avec des tonalités, des emprunts, des citations, des clins d'œil a également son importance : l'usage terminologique ne peut être dissocié des analyses politiques ou historiques qui donnent sens à l'écriture ; il faut considérer le *discours* où est perpétuellement à l'œuvre une dialectique des "noms" et des "choses". Cette double approche, du sens précis à accorder au lexique et des modes d'écriture, nous la nommons "philologie politique", au sens où elle a pour fonction de redonner aux textes leur verdeur originelle, toute leur force, tout leur sens, mais cela sans oublier que le sens et la force viennent justement de leur insertion dans un moment historique donné et du fait qu'il s'agit de textes visant à comprendre – et à faire comprendre – pour agir –et faire agir. C'est évidemment en fonction de cette démarche intellectuelle que nous avons définis nos concepts de traduction, ce que nous nommons notre "règle générale" et nos "règles partielles".

Règle générale, règles partielles.

C'est en faisant référence à l'un de "nos" auteurs que nous définissons la seule "règle générale" qui guide ce travail. Dans un passage du *Dialogo del reggimento di Firenze*, l'un des interlocuteurs, Bernardo del Nero, homme d'expérience qui, de son propre aveu "n'a pas de lettres" répondant à une question de Piero Guicciardini qui s'étonne de la "connaissance dont [il a fait] preuve des affaires des Romains et des Grecs", dit qu'il a "eu plaisir

¹⁰ Laurent de Médicis, *Comento de' miei sonetti*, in *Opere*, Paolo Orvieto (éd.), Rome, Salerno, 1992, t. I, p. 364-370. Rappelons toutefois l'hostilité de Dante à l'égard du florentin dans son *De vulgari eloquentia*.

à lire tous les livres traduits en langue vulgaire ” mais nuance l’importance de ses lectures en précisant qu’il ne croit pas “ que ces livres traduits aient autant de suc que les ouvrages latins ” [“ né credo che questi libri tradotti abbino quello sugo che hanno e’ latini ”, ed. it. p. 188 ; éd.fr. p. 259]. Eh bien, c’est précisément là ce que nous voudrions atteindre dans nos éditions françaises : que ces livres traduits aient autant de suc que les ouvrages italiens...

Hormis cette formule qui définit le but vers lequel on chemine, faute de toujours parvenir à l’atteindre, nous avons plutôt mis en place un système de “ règles partielles ”, d’obligations qui nous paraissent dictées par la nécessité que fait naître notre souci exégétique. C’est dire qu’il y a d’emblée une dialectique entre les formes du traduire et l’interprétation. C’est dire également que nos actes de traducteurs ne s’insèrent pas au premier chef dans un débat de traductologie, sur le choix de la bonne façon de traduire – “ sourcier ” ou “ cibliste ”, il faut choisir, dit-on, il faut privilégier la “ langue source ” ou la “ langue cible ”, il ne saurait y avoir de “ troisième voie ” ! Or, à parcourir, ne fût-ce qu’en amateur, les grands textes qui servent de bornes dans le long chemin de la réflexion théorique sur la traduction, de Cicéron, Horace, Jérôme, Bruni, Luther, Dolet, à Schleiermacher ou aux nombreuses et importantes contributions contemporaines¹¹, on s’aperçoit qu’il faut, là comme ailleurs, historiciser les concepts qui sont employés : nous pensons à des couples antinomiques, récurrents dès lors que l’on réfléchit sur la traduction, comme *ad sensum/ad verbum*, fidélité/infidélité, beauté/lourdeur. D’ailleurs, certaines des formulations les plus justement célèbres portent en elles-mêmes les remèdes contre une interprétation trop simple et trop sûre d’elle. Pensons à la formule de celui “ sous l’invocation ” duquel (pour reprendre la formule de Valéry Larbaud¹²) se déroule l’acte du traduire. Dans son *Liber de optimo genere interpretandi*, saint Jérôme¹³ – en se plaçant d’ailleurs ouvertement lui-même sous le patronage de deux auteurs païens, Cicéron et Horace – définit ainsi la méthode qu’il a suivie dans ses traductions : “ je dis bien haut que dans mes traductions du grec au latin [...] je n’entends pas rendre mot pour mot mais reproduire le sens ” [“ non verbum de verbo reddere sed sensum ”]. La cause paraîtrait entendue... si ce n’est qu’au milieu de cette phrase se trouve une incise à propos des livres sacrés ; en ce cas, précise Jérôme, “ et verborum ordo mysterium est ”. C’est dire qu’il est des textes qui méritent un traitement spécial de la part du traducteur ; on pourrait dire, dès lors, qu’outre les textes écrits “ du doigt de dieu ”, ceux qui le furent “ du doigt du diable ” sont de ceux-là. Plus sérieusement, et plus laïquement, cette incise implique que “ l’ordre même des mots ” et leurs récurrences, leurs échos, les réseaux qu’ils tissent entre eux peuvent être décisifs pour l’émergence du “ sens ” même et pour la compréhension d’un texte et d’une pensée... Plus généralement, cela incite à penser qu’il faut se passer d’une interprétation stricte des oppositions : on peut

¹¹ Nous pensons, pour la France, aux travaux de Georges Mounin (*Les Belles infidèles*, Paris, Cahiers du Sud, 1955 ; *Les Problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, 1963), Edmond Cary (*Comment faut-il traduire ?* [1958], Presses Universitaires de Lille, 1986), Jean-René LADMIRAL (*Traduire : théorèmes pour la traduction*, Paris, Payot, 1979), Henri Meschonnic (*Poétique du traduire*, Lagrasse, Verdier, 1999), Antoine BERMAN (*L’Épreuve de l’étranger*, Paris, Gallimard, 1984 et *Pour une critique des traductions : John Donne*, Paris, Gallimard, 1995) et au travail collectif effectué depuis 1984, à l’initiative de l’ATLF et de l’ATLAS, lors des assises annuelles de la traduction littéraire en Arles (les Actes sont régulièrement publiés aux éditions Actes Sud/Atlas). Sur la question spécifique de la traduction d’œuvres philosophiques, sont parus récemment les actes de journées d’études organisées en 1992 : *Traduire les philosophes*, Jacques Moutaux et Olivier Bloch [éds.], Paris, Publications de la Sorbonne, nov. 2000

¹² Valéry Larbaud, *Sous l’invocation de saint Jérôme*, Paris, Gallimard, 1946.

¹³ *Liber de optimo genere interpretandi* in *San Gerolamo*, Umberto MORRICA, Milan, Editrice Vita e Pensiero, 2 vol., s.d., p. 243-245.

rendre le sens en tentant de rendre “ dans la mesure du possible ” les réseaux sémantiques d’un texte, donc en tendant au fond vers une traduction *ad verbum* (nous avons tenté de le faire, avec encore plus de rigueur que dans d’autres textes, pour notre traduction du *Prince*) ; une traduction peut être infidèle et laide, belle et fidèle et le concept même de fidélité doit nécessairement être historicisé¹⁴ ; des partis pris théoriques de traduction différents peuvent produire des traductions beaucoup plus proches que les énoncés théoriques ne le laissent présager.

Il est vrai toutefois que les “ règles partielles ” nées de la nécessité, nous ont amené à rompre avec une tradition française de la traduction qui s’est imposée en France depuis le XVI^e siècle – au moment même où la langue de Rabelais fut vaincue par celle du traducteur Amyot – et que l’on pourrait résumer de la sorte : il s’agissait de traduire en pensant qu’on devait écrire comme l’auteur l’aurait fait s’il avait écrit en français¹⁵. Nous avons toujours pensé – et écrit dans nos “ notes des traducteurs ” – qu’il fallait au contraire faire sentir, dans le texte traduit, la distance des temps et des langues, qu’il y avait là, dans cet écart, un “ mystère ” – pour utiliser le mot de Jérôme – dont il s’agissait de rendre compte mais qu’il fallait aussi, d’une certaine façon, préserver. C’est sans doute la conférence prononcée en 1813 par Friedrich Schleiermacher, *Des différentes méthodes du traduire*¹⁶, qui fournit les formulations avec lesquelles nous nous trouvons le plus en accord : il s’agit bien en effet, dans notre démarche, d’inciter le lecteur français à “ aller à la rencontre ” des textes et des auteurs que nous traduisons. Nous avons écrit dans la “ Note sur la présente édition ” des *Ecrits politiques* de Guicciardini que “ le lecteur [...] n’est pas convié ici à une lecture facile. La rencontre avec le sens des textes de Francesco Guicciardini est une rencontre d’autant plus exigeante que beaucoup se joue sur la signification même des mots, leur définition, les enjeux qu’ils recouvrent. D’où notre décision de conserver la cohérence des champs lexicaux, des renvois, des références, des répétitions, au risque du décalage avec les habitudes d’écriture et de lecture contemporaines. ”¹⁷ Schleiermacher, pour sa part, avait écrit, longtemps avant nous, qu’il s’agissait de savoir qui on “ laissait tranquille ”, l’auteur ou le lecteur. Comme le traducteur de Platon, nous avons, au fond, choisi de “ laisser tranquille ” l’auteur et de demander au lecteur “ d’aller à sa rencontre ” en “ pliant la langue de la traduction, dans la mesure du possible, à la langue d’origine ”¹⁸. Dans cette dernière formulation de Schleiermacher, on trouve, comme dans la phrase de Jérôme citée précédemment, une incise qui affirme qu’une fois énoncée une “ règle générale ”, reste à faire l’essentiel : traduire, en sachant que ce travail – au sens presque étymologique du *tripalium*, la torture par écartèlement –, cette force qu’il faut exercer pour “ plier ” une langue sur l’autre ne peuvent se faire que “ dans la mesure du possible ”.

¹⁴ Nous pensons par exemple à l’apparent paradoxe de Wilhelm von Humboldt selon lequel “ on peut même affirmer qu’une traduction s’écarte d’autant plus qu’elle s’efforce d’être fidèle ”) ; Wilhelm von Humboldt, *Introduction à la traduction de l’Agamemnon d’Eschyle*, cité in Friedrich Schleiermacher, *Des différentes manières du traduire*, A. Berman et C. Berner [éds.], Paris, Seuil, 1999, p. 143.

¹⁵ Sur l’histoire de la traduction dans la France des XVI^e et XVII^e siècles, voir Christian Zuber, *Les Belles Infidèles et la formation du goût classique : Perrot d’Ablancourt et Guez de Balzac*, Paris, Champion, 1968 [rééd. avec postface d’Emmanuel Bury, Paris, Albin Michel, 1995] ; Jean Balsamo, *Les Rencontres des Muses. Italianisme et anti-italianisme dans les lettres françaises de la fin du XVI^e siècle*, Champion-Slatkine, “ Bibliothèque Franco Simone ”, 1992.

¹⁶ Friedrich Schleiermacher, *Des différentes manières du traduire*, *op.cit.*

¹⁷ Francesco Guicciardini, *Ecrits politiques*, *op. cit.*, p. 46.

¹⁸ Friedrich Schleiermacher, *Op. cit.*, p. 49 et p. 85.

Donc, hormis la “ règle générale ” formulée plus haut (“ que les livres traduits aient autant de suc que les ouvrages italiens... ”), nous avons travaillé en nous fixant des “ règles partielles ”, indissolublement lié au souci exégétique. Les “ notes des traducteurs ” de chacune de nos éditions et, de façon plus développée, la postface de notre édition du *Prince* font foi de cette démarche pragmatique et consciente à la fois. Avant toute chose, nous désirons fournir au lecteur les clés de notre propre conception du travail de traduction, mettre en évidence les réussites mais aussi les difficultés voire les échecs. Que le lecteur sache quel chemin a été suivi par les traducteurs, pourquoi tel mot sert à traduire tel autre et si ce choix est fait systématiquement dans l’ensemble de l’ouvrage, quels points restent éventuellement obscurs ou en suspens, nous paraît faire partie de ce que l’on peut nommer une éthique du métier. Il ne s’agit évidemment pas de fournir ici une liste exhaustive de nos choix et des règles que nous nous sommes fixés : quelques exemples suffiront à éclairer notre démarche.

“ Plier la langue d’arrivée à la langue d’origine ”

Nous savions donc “ in universali ” ce que nous voulions faire : donner un texte français qui soit porteur, pour le lecteur, sinon d’autant de sens que le texte original, du moins du plus de sens possible ; dès lors, nous estimions que les redites, la fréquence des termes utilisés, leur éventuelle polysémie étaient importantes, de même que l’était le style : les accroches, la mise en valeur de tel ou tel mot, de telle ou telle expression, le ton, le passage d’un ton à l’autre, l’usage de tel ou tel niveau de langue, les allusions... Il s’agissait donc de ne pas aplatir le texte, de respecter son mouvement intérieur, avec ses éventuels revirements voire ses éventuelles contradictions, son épaisseur, sa complexité ; et puis aussi de respecter son éloignement, sa relative étrangeté par rapport à nous, traducteurs et lecteurs du XXe siècle. Nous avons tiré de cela quelques conséquences. Dans l’ensemble de nos traductions, nous avons cherché – “ dans la mesure du possible ” – à ne jamais utiliser des mots apparus en français après la Révolution française, cela pour des raisons théoriques et esthétiques à la fois : nous voulions que ce décalage – qui peut se lire comme une “ patine ” conférée à la langue d’arrivée – avec la langue politique française contemporaine introduise une distance temporelle, même si elle n’est que légèrement perceptible, et que, par conséquent, l’utilisation de Machiavel ou de Guicciardini, pour une réflexion politique contemporaine soit ressentie comme un déplacement nécessaire, qu’elle implique une transposition, qu’elle n’ait pas les apparences de la facilité que la ressemblance absolue des langues, leur trop grande proximité pourraient induire. C’est pour des raisons semblables que nous avons conservé les traces de latinité dans les textes que nous avons traduits : les latinismes, au demeurant peu nombreux, sont, chez Guicciardini et Machiavel, des traces de la langue de chancellerie (et de la formation juridique chez un Guicciardini) et donc du bilinguisme fonctionnel de nos auteurs ; si l’on pense par ailleurs que, suivant le type d’écriture de nos auteurs, ces traces sont plus ou moins marquées dès lors qu’on va des textes plus immédiats, plus familiers (les lettres, par exemple) aux textes dont la vocation à être publiés est certaine et que, lors des processus de réécriture et de mise au point des textes, ils tendent à les utiliser moins fréquemment voire à les supprimer, il paraît nécessaire de conserver ces indices dans la langue d’arrivée. La francisation ou non des noms propres est aussi de nature à marquer la langue d’arrivée, à la “ plier à la langue d’origine ” ; on sait que la tradition de traduction en français tend à franciser les noms propres, du moins tous ceux qui sont “ entrés dans notre patrimoine ”. Mais cette thèse est plus facile à énoncer qu’à appliquer aisément – doit-on, comme le faisaient les traducteurs français du XVI^e siècle, écrire les Ursins et les Colonne pour les Orsini et les Colonna ? Faut-il considérer que Francesco Guicciardini – qui fut, pour un Montaigne et encore pour un

Voltaire, François Guichardin – fait encore partie, sous son nom francisé, du patrimoine de nos lettres ? Sans trancher radicalement – les couvertures de nos ouvrages font foi de nos hésitations, puisque l’auteur des *Avertissements politiques (Ricordi)* se nomme Guichardin (sans le prénom !) alors que, pour les autres textes (*Ecrits politiques* et *Histoire d’Italie*) nous avons choisi de l’appeler Francesco Guicciardini, puisque Girolamo Savonarola est resté Savonarole et Niccolò Machiavelli Machiavel ! – nous tendons vers un maintien plus fréquent des formes italiennes, l’italianité d’un nom propre nous paraissant souvent intéressante par le fait même qu’elle introduit dans le français un décrochement, un décalage vis-à-vis des habitudes d’écriture et de lecture qui incitent à penser la distance du texte d’origine. Enfin, de toutes ces “ règles partielles ” qui visent à donner une “ patine ” à la langue d’arrivé, à la “ plier sur la langue d’origine ”, à la modifier de façon à introduire une distance avec la langue d’origine, certaines concernent la syntaxe. Nous avons toujours cherché à respecter la structure de la phrase de nos auteurs, que ce soit la phrase à la latine de Guicciardini, modelée sur la complexité même du processus de décision, la concision fréquente des affirmations machiavéliennes ou la fréquente structure dilemmique de ses raisonnements, mais nous l’avons fait, toujours, “ dans la mesure du possible ”, ce qui en l’occurrence signifie que nous ne sommes pas permis de remettre en question les structures grammaticales de la langue française, ni même, sauf cas exceptionnel, d’avoir recours à des formes attestées dans l’histoire de notre langue mais désormais passées d’usage. Nous pensons en effet que les décalages lexicaux, la réintroduction de termes vieillis voire vieux, la resémantisation de termes dont les acceptions contemporaines ont usé ou fait disparaître les sens attestés plus anciens pose au fond peu de problème à un lecteur avisé (et “ averti ” par les appareils critiques !), alors que les ruptures dans les règles grammaticales risquent de rendre le texte difficilement compréhensible. Ce n’est pas pour autant que nous rechignons à utiliser des phrases complexes et à pratiquer, sans état d’âme, l’hypotaxe : que ce soit en contradiction avec une partie de la littérature contemporaine, volontiers minimaliste en matière de construction des phrases et de syntaxe, n’est d’ailleurs pas pour nous déplaire !

Exégèse et traduction : choix “ extravagants ” et effets de sens

La question des choix lexicaux est évidemment complètement liée aux intentions exégétiques des traducteurs : c’est un des lieux où se joue le sens de cette lecture minutieuse qu’est la traduction. Elle se pose pour la plupart des termes clés de la langue politique florentine : la façon dont on choisit de traduire *virtù, fortuna, stato, principato, bene vivere, contraddire*, pour ne prendre que quelques mots importants du vocabulaire de Savonarole, Guicciardini et Machiavel a des effets importants sur l’interprétation qu’un lecteur français pourra donner de ces textes et on sait que chaque traducteur se la pose de fait et donne parfois les raisons de ses choix. Nous ne prétendons pas que nos propres choix soient forcément les meilleurs possibles ; en revanche, nous sommes certains d’avoir approché cette question avec cohérence et d’avoir systématiquement explicité nos décisions dans notre système de notes, ou dans les glossaires et textes sur la langue qui accompagnent nos éditions. Les solutions que nous avançons peuvent parfois paraître “ extravagantes ”, au sens où Guicciardini emploie ce terme à propos de Machiavel, c’est-à-dire s’éloignant de l’avis des autres savants ; elles n’en sont pas moins sévèrement soupesées et pensées. Donnons quelques exemples du cheminement réflexif qui amène à un choix, à un “ décalage ” dans la langue d’arrivé et à des effets de sens.

***Principato* : “ monarchie ”, “ principauté ” ou “ principat ” ?** On sait que, dans deux traductions françaises importantes du *Prince*, celles d’Yves Lévy et de Christian Bec, *principato* est traduit par “ monarchie ”.

Christian Bec explicite les raisons de son choix dans l'introduction de son édition (Classiques Garnier, 1987) : “ en latin – écrit-il – *principatus* désigne la royauté, le pouvoir suprême ; chez Machiavel, le terme désigne non seulement le pouvoir du prince, mais l'Etat où le pouvoir est détenu par un seul homme, c'est-à-dire la monarchie. ” Nous avons décidé de ne pas nous ranger à ce point de vue, bien qu'il possède quelques fondements solides, parce qu'à notre avis le choix de “ monarchie ” présente plusieurs inconvénients. D'abord, parce qu'il ne permet pas une cohérence complète de la traduction¹⁹. Ensuite, parce que nous estimons que l'emploi de “ monarchie ” favorise une sorte d'“ aristotélisation ” excessive d'un texte profondément ancré dans l'analyse historique de la réalité contemporaine et lourd d'enjeux immédiats pour Florence. Par ailleurs, Machiavel utilise, dans le texte même du *Prince* (chapitre IV, 10), le mot *monarchia*, dans l'expression “ la monarchia del Turco ”, en pensant à l'évidence à l'Empire du Turc²⁰. Enfin, il s'agissait de trancher entre “ principat ” et le terme de “ principauté ” (que l'on trouve dans les traductions de Cappel, Gohory, Guiraudet et Périès) ; dans le texte de Machiavel, *principato* renvoie à la fois au régime en vigueur et au territoire sur lequel s'exerce l'autorité souveraine ; or, le terme de “ principauté ” recouvre bien ces deux sens “ la dignité de prince ” et “ la terre qui donne le titre de prince ” (Littré). Nous l'avons cependant éliminé à cause de la prégnance du sens moderne : “ petit Etat indépendant dont le chef a la qualité de prince ” (en bref, ça fait penser à la principauté de Monaco ! et, pour le coup, c'est cet effet possible sur le lecteur français contemporain que nous voulions éviter). Nous avons donc opté pour “ principat ”, alors même que dans son usage contemporain il désigne essentiellement “ la dignité de prince ”, parce qu'il recouvrait, dans son usage ancien, les deux sens : la “ dignité de prince ” et “ la terre ” (Grand Robert, Huguet²¹). Il nous a paru plus approprié pour éviter à la fois la lecture aristotélicienne induite par “ monarchie ” et l'affaiblissement qu'allait sans doute produire l'usage de “ principauté ”.

L'arte dello stato : Machiavel s'est-il adonné à l'étude de l'art de l'Etat ? Dans la lettre de Machiavel à Vettori du 10 décembre 1513, on trouve l'expression “ l'arte dello stato ”, et il s'agit d'un hapax. Machiavel explique à son ami que ceux qui liront son “ opuscule ” (i.e. *Le Prince*), se rendront compte qu'il n'a “ ni dormi ni joué ” durant les quinze ans pendant lesquels il a été “ a studio all'arte dello stato ”. On comprend aisément que si on traduit en laissant entendre que Machiavel “ a étudié l'art de l'Etat ”, on va de fait bâtir une interprétation qui montre comment Machiavel est conscient d'être le théoricien qui pense la politique dans des termes nouveaux. Nous ne l'interprétons pas ainsi et nous avons choisi de traduire ce passage par “ être en apprentissage dans le métier de l'état ”. En effet, l'expression “ arte dello stato ” est à mettre en relation avec des expressions semblables que Machiavel et Vettori utilisent dans une série d'autres lettres et qui montrent qu'il faut entendre *arte* dans le sens de “ métier ”, “ corporation ” : comme on l'utilise en désignant l'Art de la laine ou l'Art

¹⁹ Ainsi en *Prince*, III, 10, dans le membre de phrase “ talmente che in brevissimo tempo diventa con il loro principato antiquo tutto uno corpo ”¹⁹, *principato* est traduit “ Etat ” par les deux traducteurs qui traduisent habituellement “ monarchie ”.

²⁰ Sur cet aspect et sur l'utilisation de *monarchia* par Machiavel à trois reprises dans les *Discours* (I, 53 – deux fois – et III, 51), on peut consulter notre commentaire au chapitre IV, 10 du *Prince*. Remarquons en outre que le terme de “ monarchie ”, pour un Florentin, nécessairement lecteur de Dante, renvoie au *De Monarchia* de Dante et qu'il n'est pas exclu que le choix du titre latin *De Principatibus* s'inscrive aussi dans un système d'analogie/démarcation volontaire, voire amusée, par rapport au “ grand ancêtre ”

²¹ Le grand Robert donne pour sens étymologique “ terre ”. Dans le *Dictionnaire de la langue française du XVIIe siècle*, Huguet donne plusieurs citations de Seyssel, tirées de la traduction des *Guerres civiles* d'Appien, qui mettent en évidence l'usage de “ principat ” dans le double sens de “ dignité de prince ” et de “ territoire qui confère cette dignité ”. Par ailleurs, le dictionnaire d'Hatzfeld, Darmesteter et Thomas indique, pour le XVIIe siècle, un usage provenant du catalan, où il possède également ces deux sens.

de la soie... Il faut repérer le jeu ironique des deux compères dans leur échange de lettres pour être certains du sens. Lettre de Machiavel du 9 avril 1513 : “ la fortune a fait que, *ne sachant raisonner ni de l'art de la soie, ni de l'art de la laine [non sapendo ragionare né dell'arte della seta né dell'arte della lana]*, ni des gains ni des pertes, il me faut bien *raisonner de l'état [ragionare dello stato]* et je dois ou faire le vœu de me taire ou raisonner de cela ” ; lettre du 19 avril : “ Et bien que j'aie fait vœu de ne plus penser aux choses de l'état [*e benché io sia botato non pensare più a cose di stato*] et de ne plus en discuter, néanmoins... (et il se met précisément à parler de *cose di stato* en évoquant la trêve entre la France et l'Espagne), enfin celle de Vettori du 3 décembre 1514 — “ même si vous avez quitté la boutique voilà deux ans, je ne crois pas que vous ayez oublié le métier, [*ancora che siano due anni passati vi levasti da bottega, non credo habbiate dimenticato l'arte*]. Le sens une fois établi, il s'agissait de choisir entre “ l'Art ” et “ le métier ” : c'est clairement la volonté d'éviter le contre-sens de lecture qui serait né de l'expression “ l'Art de l'Etat ” (que l'usage des majuscules, loin d'atténuer, aurait encore renforcé), qui nous a fait opter pour la solution “ métier de l'état ”.

Echos textuels : les “ miraculeuses défaites ”, la “ variation des choses ”. L'attention permanente aux termes utilisés par les auteurs permet de mettre en évidence des récurrences qui font sens. Nos traductions “ ad verbum ” de ces échos textuels ont pour fonction d'attirer l'attention du lecteur : nous avons ainsi introduit dans nos traductions des expressions “ décalées ” comme “ qualité des temps ”, pour Machiavel, ou “ condition des temps ”, pour Guicciardini (au lieu de “ caractères ” ou “ caractéristiques des temps ”, voire “ circonstances ”, généralement utilisés par les traducteurs). Les échos textuels jouent parfois à l'intérieur de textes différents du même auteur, mettant ainsi en évidence un moment important de la réflexion : dans le chapitre XII du *Prince* on lit, à propos des armes mercenaires : *de ces armes, en effet, naissent seulement les lentes, tardives et faibles acquisitions, les soudaines et miraculeuses défaites. Ces miracolose perdite (miraculeuses défaites)* constituent un syntagme que l'on retrouve au moins à trois reprises sous la plume de Machiavel : d'abord, dans sa lettre du 8 février 1508 où Machiavel note non sans quelque ironie grinçante, que l'Italie remplit "deux conditions" qui font que "quiconque l'a attaqué jusqu'ici en a tiré de l'honneur", à savoir qu'"elle est tout entière exposée aux rebellions et changements" et qu'"elle a de mauvaises armes", et c'est de là que "sont nés les miraculeuses acquisitions et les miraculeuses défaites" (*Legazioni e commissarie*, éd. Bertelli, vol. II, p. 1099) ; ensuite dans les *Discours* où, en conclusion de II, 30, il remarque que "on voit encore à cause de cela chaque jour de miraculeuses défaites et de miraculeuses acquisitions" ; enfin, dans l'*Art de la guerre*, à la fin du livre VII (“ De là naquirent, en 1494, les grandes épouvantes, les soudaines fuites et les miraculeuses défaites; et ainsi, trois très puissants Etats d'Italie ont été plusieurs fois mis à sac et pillés. Mais ce qui est pire, c'est que ceux qui nous restent demeurent dans la même erreur et vivent dans le même désordre ”. Il est tout aussi intéressant de remarquer qu'une autre expression “ les péchés des princes ” se trouve également dans le chapitre XII du *Prince*²² : les “ péchés ”, les “ miracles ” se jouent désormais dans le domaine militaire, dans les “ cose dello stato ”.

Parfois l'écho s'établit entre des textes d'auteurs différents : on peut penser à la “ variation des choses ” que l'on retrouve aussi bien, pour désigner les bouleversements introduits par les guerres d'Italie, dans le chapitre XXV du *Prince* (*la variazione grande delle cose*) que dans le passage de l'*Histoire d'Italie* de Guicciardini que nous avons cité au tout début de cet article (*la variazione di quasi tutte le cose*), ou encore à l'utilisation du même mot (*la ruina* : la ruine, la chute) pour désigner la fin politique de César Borgia que l'on trouve à la fois dans le chapitre VII du *Prince* (*ultima ruina*) et dans *Histoire d'Italie*, VI, VI (*subita ruina*).

²² *Prince*, XII, 9, éd. fr. *cit.*, p. 117 ; voir également *Discours*, II, 18.

Les indices qui découlent des usages syntaxiques : Nous avons conservé les ruptures de construction, chaque fois qu’elles nous paraissaient faire sens. Ainsi on trouve à plusieurs reprises dans *Le Prince* des hypothèses irréelles (si on considérait..., si on faisait...) suivi par une principale au futur (et non au conditionnel) qui exprime la certitude (on verra... on constatera...) ; nous les avons systématiquement conservées, dans la mesure où elles indiquaient que pour Machiavel le résultat de l’éventuelle expérience à mener ne faisait aucun doute²³. De même, dans les *Ricordi* de Guicciardini, nous avons gardé les ruptures de construction (passages non justifiés du singulier au pluriel ou d’une personne à une autre, concordance des temps malmenée...), car ces entorses à la syntaxe nous paraissaient souvent être des sortes d’indices de la pensée en train de s’effectuer ; en voici un seul exemple (C 72) : “ Il n’est pas de chose, dans le monde comme il va, que les hommes doivent désirer davantage et qui soit plus glorieuse que de voir son ennemi prostré à terre et à ta discrétion ; et cette gloire, celui qui sait en user la redouble en recourant à la clémence et en se contentant d’avoir vaincu ”. L’usage, grammaticalement surprenant, du possessif de deuxième personne (“ à ta discrétion ”) montre que Guicciardini passe de la formulation générale à la matrice personnelle, née de sa propre expérience, de cet “ avertissement ”²⁴. Quant au respect de la structure complexe de la période, on pourra juger de l’effet produit par cette décision en comparant l’incipit de *l’Histoire d’Italie* dans notre traduction avec le texte procuré par monsieur Favre et monsieur Georgeon en 1738, puis réédité à plusieurs reprises au cours des XVIIIe et XIXe siècles [voir l’encadré “ *Incipit de la Storia d’Italia* ”] : on y verra sans mal que les concepts de traductions suivis produisent des textes si différents qu’on peut se demander s’ils partent bien du même original !

“ La tension du sens ”

Au-delà de ces quelques exemples, notre tentative pour respecter le plus strictement possibles les réseaux sémantiques présents dans le texte original – donc la récurrence des mêmes mots, les échos qui s’établissent entre termes ayant la même étymologie – découle d’une volonté de rendre en français la polysémie des termes utilisés par nos auteurs, car nous croyons qu’elle fait sens : pour ne prendre qu’un exemple, que Machiavel utilise plus de cent fois dans le *Prince* le terme *stato*, relève de la tentative pour décrire, sous ses multiples facettes, à partir de ses multiples virtualités, l’objet nouveau *stato* – que nous rendons dans notre traduction par “ état ” avec une minuscule. Cette volonté a toujours été présente dans nos traductions, et nous avons toujours explicité ce choix, ainsi que les éventuelles entorses auxquelles les règles ou les usages de la langue française nous ont parfois contraints. Sur ce point, nous avons d’ailleurs passablement évolué ; ainsi, dans *l’Histoire d’Italie* de Guicciardini, nous avons décidé de traduire par deux mots différents le mot *virtù* ; nous avons en effet mis en évidence deux grands blocs de sens du mot. Dans la plupart des cas, la *virtù* désignait essentiellement, sous la plume de Guicciardini, la “ valeur ” militaire (et “ valeur ” est le terme que nous avons alors utilisé) ; dans d’autres, moins nombreux, *virtù* avait le sens plus vaste qu’il a la plupart du temps chez un Machiavel : la *virtù* étant alors cet ensemble de qualités qui peut faire de l’homme un sujet de l’Histoire, et nous avons alors traduit par “ vertu ”. Il est clair que nous avons depuis estimé que le maintien de la polysémie des termes utilisés possédait un intérêt plus

²³ Parmi d’autres exemples : *Prince*, VIII, 9 : Celui qui considérerait donc les actions et la vie de cet homme ne verra aucune chose, ou peu, qu’il puisse attribuer à la fortune ; *Prince*, VIII, 11 : si l’on considérait la vertu d’Agathocle pour courir sus au danger et en sortir, et la grandeur de son âme pour supporter et surmonter les adversités, on ne voit pas pourquoi il devrait être estimé inférieur à quelque très excellent capitaine que ce soit ; *Prince*, XII, 22 : si ce dernier prenait Pise, il n’y aura personne pour nier que les Florentins devaient rester avec lui...

²⁴ Voir également *Ricordi* C 52 et C 66.

grand que l'élucidation des sens par la traduction – ne fût-ce que parce qu'on mettait ainsi en évidence certaines caractéristiques de la langue politique que nos auteurs avaient à leur disposition, la nature composite de cette langue et sa relative "jeunesse". C'est sans aucun doute avec l'édition du *Prince* que nous avons appliqué avec le moins de pusillanimité cette "ligne" ! Sans doute également était-ce là une réaction à la tendance inverse généralement décelable chez les traducteurs et au lieu commun, trop souvent répété, de "l'impossibilité" de traduire *virtù*. Et puis il nous semblait que l'enjeu de cette vingt-et-unième traduction française, ce qui, entre autres, la justifiait, consistait à rendre le plus précisément possible la langue de Machiavel, la façon dont il dessinait en creux, précisément en utilisant les mêmes termes dans des sens parfois différents, les objets nouveaux ou les formes de l'agir politique qu'il voulait comprendre et dont il voulait faire comprendre le fonctionnement à ses lecteurs. Soulignons enfin que notre hypothèse d'une tension constante du sens amène à lire ces textes différemment, en admettant que cohabitent d'emblée, chez nos auteurs, différentes significations des termes, qui ne doivent donc pas être considérés au sens strict comme des concepts, faute de quoi on serait amené à parler d'incohérences ou de contradictions ou à vouloir reconstruire "de force" une cohérence au prix de torsions des textes : la tension du sens est un élément intrinsèque de la description même des objets nouveaux que nos auteurs se sont donnés pour tâche de décrire, avec les moyens langagiers qu'ils ont à leur disposition, parce qu'ils veulent comprendre leur fonctionnement.

Le "métier de la traduction"

La démarche que nous venons de décrire fut, en ses débuts, essentiellement pragmatique ; on peut même dire qu'elle fut, consciemment, "artisanale". Il s'agissait bien d'une revendication – celle d'un apprentissage à faire et à redéployer – et de la définition de notre activité intellectuelle comme d'un métier... Les noms que nous donnions à nos groupes de travail suffiraient à démontrer le caractère conscient de cette volonté d'affirmer que nous étions des "gens de métiers" : *l'Histoire d'Italie* fut traduite par l'Atelier de traduction du Cerppi et nous nous considérions comme des *maistri*, des maîtres-artistes traducteurs, animant cet atelier... c'était aussi dire d'emblée que le travail collectif et la confrontation des points de vue étaient au centre de l'élaboration de notre traduction. Au départ de cette démarche, donc, quelques certitudes solides mais encore éparpillées : nous voulions aborder ce que d'autres ont appelé "le moment machiavélien", dont nous pensions, avec d'autres encore, qu'il était un moment déterminant pour l'émergence d'une façon nouvelle de penser la politique ; nous supposions que la richesse intellectuelle de ce moment était à mettre en liaison avec une période historique singulière et bouleversante, celle que l'historiographie a nommée "les guerres d'Italie" ; nous étions persuadés que le "métier de la traduction" pouvait être un instrument de lecture irremplaçable de ce moment et de ces textes dans la double mesure où il rendait impossible de laisser dans l'ombre un seul aspect, de prendre ce qui sert le plus aisément à démonter une thèse en transformant le texte en "citations" ou en "morceaux choisis" et où, positivement cette fois, il permettait de rendre compte de la complexité et des difficultés d'un texte. Après quinze années au cours desquelles nous avons élaboré les "règles" que nous avons exposées et leurs effets exégétiques, il nous semble possible de dire que nous avons contribué de la sorte à réintroduire dans le champ intellectuel français un ensemble de textes permettant d'élucider ce qu'était ce "moment machiavélien" – qui à nos yeux doit être considéré tout autant comme un "moment savonarolien" ou "un moment guichardinien". Refaire ainsi de Machiavel *un des* penseurs florentins de la politique, ancré dans une "époque" déterminée par des "ruptures" (la période des guerres d'Italie), c'était bien, pour nous, asseoir sur d'autres bases la réflexion sur l'universalité singulière (si l'on nous permet l'oxymore) d'un propos machiavélien qui est toujours un acte militant, qui

manipule ses sources classiques au gré des besoins de son argumentation, qui fait de l'efficace historique de son propos l'horizon obligé de sa réflexion et qui, de ce fait, passe au crible de l'analyse un fonds commun d'idées et de mots en créant de la sorte les conditions d'une nouvelle langue de la politique²⁵. C'était là l'enjeu de nos traductions, que nous avons toujours conçues comme devant permettre ce jeu nécessaire de renvois et d'échos, de convergences et d'écarts qui fait la richesse des textes et permet leur compréhension.

25 Voilà pourquoi notre conception du "moment machiavélien" et du "moment républicain" s'éloigne aussi bien de celle des tenants de l'"humanisme civique", dans la lignée de Hans Baron, que de celle de John Pocock, Quentin Skinner ou, encore plus, Maurizio Viroli. Si nous partageons avec les seconds l'attention au "contexte linguistique" nous appelons à une définition plus fine et plus précise de ce "contexte", grâce à une véritable étude de la langue politique des auteurs considérés (dans sa syntaxe et dans son lexique), étude dans laquelle le travail de traduction prend toute sa valeur herméneutique. En effet, nous tenons que l'emploi de quelques mots communs en des moments et en des textes de nature très différentes ne suffit pas à relever des échos, encore moins à avancer des filiations et des influences, en créant de la sorte des "blocs" historiques de pensée qui font bon marché de ruptures historiques aussi importantes que celle de 1494. Il nous semble ainsi discutable de postuler une continuité absolue dans la "longue durée" de la pensée républicaine de Salutati à Machiavelli et encore moins des débuts du *comune* au XVI^e siècle. Sur ce point de vue discutable qui étudie globalement la pensée républicaine florentine des temps de Machiavel comme le dernier avatar d'un "humanisme civique" supposé, voire comme un simple héritage du républicanisme romain antique on se reportera aux ouvrages suivants (même s'il existe certaines différences de positions entre ces études) : Hans Baron, *In Search of florentine civic Humanism*, 2 vol., Princeton, Princeton University Press, 1988 ; John G.A. Pocock, *The Machiavelian Moment. Florentine Political Thought and the Atlantic Republican Tradition*, Princeton, Princeton University Press, 1975, tr. fr. PUF, 1996 ; Quentin Skinner, *The Foundations of Modern Political Thought*, 2 vol., Cambridge, Cambridge University Press, 1978, tr. fr., Paris, Albin Michel, 2000 ; Maurizio Viroli, *From Politics to Reason of State. The Acquisition and Transformation of the Language of Politics 1250-1600*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.